Mairie

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 19 octobre 2017.

Personnes présentes:
Les enseignants: Mireille LEVY et Stéphanie BUSSY.
La municipalité représentée par M LOUPIEN, maire de Taurinya.
Les parents d'élèves: Mmes DELPECH, NAUDY et NEVRAUMONT.
Personnes excusées: M. BERTEIN, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme ASSENS DDEN et Mme CANAMASAS, parent d'élève déléguée.

1) Validation du règlement intérieur.
Une modification y a été apportée : celle des nouveaux horaires.
Les heures de sorties des classes y sont re précisées. (12h et 17h00), tout comme les horaires des garderies.
Comme les années précédentes, **toute absence doit être justifiée (au mieux par écrit). Et ceci dans les deux classes.**
Ce règlement sera affiché, mais aussi communiqué individuellement à tous les parents d'élèves avec le compte-rendu de ce conseil d'école. Les grandes lignes en seront rappelées dans les deux classes.

2) PPMS et sécurité:
Les **PPMS** sont maintenant au nombre de 2 : un plan de mise en sécurité en cas de catastrophe météorologique et un autre en cas d'intrusion.
Rappels: Comme les années précédentes, la maternelle est le lieu de mise en sécurité des enfants en cas d'alerte météo. Elle a un étage, plusieurs points d'eau, des toilettes, des lits... Les seuls risques classés moyens sur Taurinya sont ceux des inondations en raison des deux torrents, du séisme et des feux de forêt. La personne référente pour le village est M. Joël LOMBARD, deuxième adjoint.
Rappel: en cas d'alerte, les consignes sont les suivantes:
- **ne pas se déplacer, ne pas aller chercher son enfant à l'école; (il y est en sécurité).**
- écouter France Bleu Roussillon sur le 104,5Mhz
- respecter les consignes qui y sont données.
- **Ne pas téléphoner, c'est l'école qui vous contactera.**

En revanche, la consigne en cas d'intrusion est d'évacuer les deux classes en silence et de se confiner dans le sas de la cantine, seul lieu fermé sans fenêtre.
- En parallèle, et comme chaque année, des exercices sont régulièrement faits sur l'école et permettent de voir les éventuels dysfonctionnements. Ils sont maintenant au nombre de 6 par an (3 exercices alerte/incendie et 3 exercices/PPMS confinement/ mise en sécurité/ évacuation). Tout ceci se fait sous forme de jeux, jeux sérieux bien sûr. Le premier a d'ailleurs déjà eu lieu : exercice de mise en sécurité/confinement dans le sas de la cantine et n'a pas posé de problème aux enfants. Les tout petits (2 et 3 ans) ont réussi à garder le silence plus de 5 minutes ! Il faudra augmenter ce temps lors du prochain exercice.

3) Projet d'école (avenant) et projets de classes:2017/2018 est la dernière année de notre projet d'école intitulé « **le Roussillon, fort et fragile à la fois** ». Au programme plus particulièrement

cette année **l'eau utile et les circuits de l'eau.** Nos principaux axes à étudier sont toujours: réinvestir les savoirs, développer le langage surtout de restitution, faire preuve de persévérance, d'effort, de pugnacité, mais aussi de respect de soi, d'autrui et de l'environnement, vivre ensemble et créer ensemble. Notre projet a commencé par une visite du château royal de Collioure, de sa plage (faune, flore, paysage), la découverte du captage de l'eau propre à Taurinya et se poursuivra par une visite de Villefranche (pour les primaires) ce qui leur permettra en plus de comparer les constructions défensives et de pratiquer l'art de la poterie ou par une visite de la station d'épuration de Prades. Il se terminera fin mai par une sortie au site classé des Bouillouses pour toute l'école.

- En ce qui concerne **la maternelle/CP**, nous travaillerons plus précisément en arts plastiques sur l**e volume, la mer et les portraits** avec des peintres tels Van Gogh, Niki de Saint Phale Arcimboldo... en musique sur le rythme et la voix chantée ou parlée, l'apprentissage de chansons en préparation du spectacle « une vache au carnaval »…. en sciences sur le circuit de l'eau, ses transformations, son épuration. d'ailleurs notre sortie du vendredi 20 octobre au captage de Taurinya avec Alain, le maître de l'eau permettra de lancer le projet. Nous continuerons l'observation des oiseaux et la confection des fiches d'identification qui pigmenteront le chemin de la tour. (cf projet du « chemin oublié » des années précédentes).
- La maternelle/CP s'est aussi portée candidate pour des ateliers nature/découverte de l'eau autour de Taurinya auprès du **Parc naturel Régional**. De plus amples renseignements vous seront communiqués dès que nous en aurons!
- Nous suivrons également de façon régulière le trajet de tortues maritimes ou de baleines équipées de balises Argos grâce au projet « **ARGONIMAUX** » du CNRS, projet ouvert aux écoles via internet. Tout se fera via des enregistrements ou des captures d'écran grâce à l'aide de Myriam Moreno, EMALA que nous remercions!

- Les deux classes travailleront aussi sur les sélections des **incorruptibles** CP et CE2/CM1 (jugements par les enfants de romans ou d'albums sélectionnés pour eux)
- Autres projets **pour les grands:** poursuite du projet **piscine** avec des parents d'élèves qui ont déjà fait le stage de formation. Ces séances auront lieu au troisième trimestre. De plus amples informations vous seront communiquées alors.
- Projet **classe de neige**: le financement est toujours en cours et les ventes de gâteaux, pizzas, quiches ont recommencé. Cette classe de neige se déroulera **du 19 au 23 mars** toujours au Pla del Mir. Les tarifs proposés sont inchangés aussi bien pour la classe que pour le transport. Des réunions seront organisées pour affiner tout le déroulement et l'organisation.
- Mais aussi pour les Primaires, un superbe projet **création d'un jeu de cartes** avec l'aide de la médiathèque de Prades. Il se déroulera courant janvier/février sur 3 séances et aboutira à la fabrication et à l'édition d'un jeux de cartes format tarot. Une soirée jeux et mise en pratique du jeu de cartes sera organisée pour les élèves et les parents de l'école de Taurinya à la médiathèque le **vendredi 6 avril 2018** et animée par la compagnie ENCIMA.
- L'école participera en outre au circuit handitour. Il passera à Taurinya le lundi 14 mai matin, vers 10h30. Les maternelles/CP accueilleront les participants avec des douceurs, les primaires feront la descente en vélo jusqu'à Prades. Le principe est de permettre à des valides de côtoyer des personnes à mobilité réduite et de faire un bout de chemin ensemble et à vélo dans le plus grand respect de tous et des différences. Les enfants passeront ensuite la journée à Prades et seront remontés en covoiturage, les vélos revenant grâce au tracteur de la mairie ou dans certains véhicules assez grands.

- En parallèle se poursuit toujours notre journal des barufets avec son système d'abonnement pour 3 numéros, le premier paraissant fin novembre/ début décembre.
- ***Intervenants:** Cette année, nous continuons de bénéficier du savoir de notre fidèle intervenant en **musique**: **Franck CAMAIN**, grâce à l'école de musique et à la municipalité. Il intervient dans les deux classes tous les 15 jours le lundi après-midi à raison de 3/4 d'heure dans chaque classe. Un grand merci à la municipalité qui prend en charge financièrement cette intervention.
- Cette année encore, nous avons obtenu 26 heures d'initiation à la langue anglaise. **Mme Filiatre,** professeure d'anglais au collège de Prades assure cette intervention, ce dont nous la remercions. Elle commencera ses cours dès novembre dans la classe de primaire. En maternelle, les enfants font aussi une initiation à l'anglais et un peu au catalan tous les mardis après-midi, le tout avec les conseils de Mme Filiatre pour aller encore plus loin dans les apprentissages.
  Une année encore bien remplie en perspective!

4) *Projet ENR* : notre projet présenté au dernier conseil d'école de juin 2017 a été agréé par Perpignan. Nous avons donc obtenu le doublement des 4000 euros prévus par la municipalité pour équiper les classes de rétroprojecteurs interactifs type VPI sur tableaux blancs classiques, pour régler l'abonnement à ENT et acheter 7 à 8 ordinateurs portables pour le primaire, le tout pour 8000 euros TTC. Les devis sont en cours de réalisation. Projet à suivre lors du prochain conseil d'école. Un grand merci à la municipalité pour cet effort financier conséquent pour une petite commune..

5) *dates importantes à retenir: (CF FEUILLE SUIVANTE)*

L'ordre du jour a été traité dans son intégralité.

AIDE MEMOIRE A DECOUPER ET A GARDER PRECIEUSEMENT.

- **Dimanche 3 décembre :**Noël d'antan et son marché, organisé par Taurinyamuse. Les ramassages d'éléments naturels, la confection des décorations, la fabrication de gâteaux ou autres plats à proposer à la vente (pizzas, quiches, tartes ….) se feront les deux semaines précédentes. Vous pouvez d'ores et déjà en ramener à l'école. Nous les stockerons et vous dirons au fur et à mesure des ramassages ce qui manque. Si vous avez de la vaisselle dépareillée, des petites peluches, des objets à coller, des vieilles guirlandes, des objets naturels … pensez à nous! Nous aurons besoin d'aide pour faire tout cela et des messages vous préciseront très bientôt l'organisation des fabrications des décos et la tenue du stand.
- **Samedi 16 décembre** spectacle de Noël et buffet froid à partir de 11 heures.
- **Dimanche 21 janvier :** rifle des galettes,précédée d'un repas avec un menu à définir. Les anciens y seront invités avec l'aide de la municipalité.

De plus amples précisions vous seront communiquées ultérieurement. (notamment sur les ateliers de confection des couronnes et de décos de Noël qui se tiendront du **lundi 20 novembre au vendredi 1er décembre** après-midi à la salle des fêtes. (Nous comptons sur l'aide de tous les parents disponibles ces jours là) ou sur la préparation du repas de la rifle.

- **Jeudi 15 février :** confection des bougnettes, le matin dans la classe de maternelle/CP et l'après-midi cuisson à la salle des fêtes avec l'aide des primaires. Nous aurons besoin de beaucoup d'aide !
- **Vendredi 16 février :** carnaval dans les rues du village sur le thème de l'eau.
- **19 au 23 mars 2018:** classe de neige.
- **Vendredi 6 avril :** chasse aux œufs, le lieu restant à définir et le soir soirée jeux à la médiathèque de Prades.
- **Lundi 14 mai:** handitour.
- **Samedi 23 juin :** kermesse avec mini spectacle.
- **sortie aux Bouillouses** un mardi fin mai. (à préciser)
- **spectacle « une vache au carnaval »** date à préciser.

- prochains conseils d'école: les **jeudi 29 mars et 28 juin..**

1 | La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise **la séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 | La laïcité garantit **la liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun** avec **l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves **l'accès à une culture commune et partagée**.

8 | La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique **le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | **Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | **Les personnels ont un devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 | **Les enseignements sont laïques.** Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.**

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale